



commerce



Conjoncture

Commerce de détail en Rhône-Alpes : une année en demi-teinte

Soucieux de permettre aux commerçants drômois de relativiser leurs résultats de 2012, le Service commerce de votre CCI détaille la conjoncture économique du commerce de détail à l'échelle régionale.

Seul le secteur alimentaire a constaté une hausse des chiffres d'affaires HT : + 2.8% par rapport à 2011. Néanmoins, elle est à relier à l'inflation de 3% pour les produits alimentaires en 2012 (+ 5.2% pour les seuls produits frais).

Après une année 2011 plutôt favorable (+ 1.8% par rapport à 2010), les chiffres d'affaires 2012 des commerces d'équipement de la personne ont enregistré un repli de 0.9% par rapport à 2011. Le secteur santé - beauté suit la même trajectoire :

+ 1.5 % en 2011 et -1.2% en 2012. Le secteur culture-loisirs poursuit, en 2012, le repli entamé en 2011, avec une baisse des chiffres d'affaires de 1.3%. C'est le secteur de l'équipement de la maison qui enregistre le recul le plus prononcé avec une baisse de 7.3%. A noter que l'inflation 2012 sur les produits manufacturés est de 0.7%.

Au total, le commerce de détail en Rhône-Alpes enregistre un recul de son chiffre d'affaires de 1.5 % par rapport à 2011. Les commerces de la Drôme ont constaté les mêmes évolutions, avec une situation un peu plus favorable durant la période estivale ; la Drôme bénéficiant davantage de l'activité touristique que certains autres départements de Rhône-Alpes.

Sources : CCI Rhône-Alpes (Conjoncture Commerce)

A la une...

Association des Commerçants et Artisans de Chatillon en Diois (UCAC) Convivialité et service de proximité

Cette association, créée en 2005, s'est fixée trois objectifs :

- Assurer la visibilité de l'offre commerciale et artisanale,
- Maintenir la cohésion entre commerçants et artisans en étant le relais d'information privilégié,
- Entretien de la fidélité de la clientèle locale en hors saison



Françoise Rambaud présidente de l'UCAC souligne l'importance de la convivialité et des services de proximité en milieu rural :

- Chaque année, l'association organise un repas festif à l'occasion des vendanges, fin septembre. Les recettes de cette animation ont permis de financer un distributeur de billets

installé au cœur du village et géré gratuitement par la banque. Elle permettra cette année de financer des actions de promotion du commerce et de l'artisanat : plaquette de présentation de l'offre de service de l'UCAC pour informer la clientèle locale et les résidences secondaires, panneaux signalétiques pour capter la clientèle de passage...

- En remerciement de leur fidélité, les commerçants de la commune offrent des huîtres à leurs clients à Noël. « Un geste très apprécié par la clientèle ! » précise Mme Rambaud.
- Pour maintenir une bonne cohésion d'équipe entre commerçants et artisans, l'association organise une sortie annuelle souvent sportive (canyoning, via ferrata...). « Et dès qu'un nouveau commerçant s'installe sur la commune, nous l'accueillons comme il se doit avec une bonne bouteille de Clairette ! », souligne Mme Rambaud.

Actualité

Accessibilité : tous les commerces devront être prêts le 31 décembre 2014

Le service commerce de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme a édité un guide pratique à l'attention de l'ensemble des commerçants. Il comprend un autodiagnostic des points de vente. Nous vous invitons à l'utiliser et à le diffuser auprès des commerces de votre territoire. Il n'est pas obligatoire pour les établissements accueillant moins de 200 personnes de faire réaliser un diagnostic par un organisme agréé.

Nos conseillers commerce peuvent également intervenir à votre prochaine assemblée générale pour sensibiliser vos adhérents sur le sujet.

Pour plus d'information :

Service commerce - Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme
T. 04 75 75 70 00 - commerce@drome.cci.fr



A noter : Une Réunion d'information sur ce thème aura lieu au Musée de la Chaussure à Romans, le 14 mars à 19h30 pour les commerçants, cafés hôtels et restaurants du territoire de Romans-Bourg-de-Péage-Expansion.



Pour vous désabonner de cette newsletter, merci d'envoyer un mail à s.cortial@drome.cci.fr

